Émission: 13-11-2020 Mise à jour : 09-02-2021

Ministère de la Santé et des Services sociaux Québec 🕏 🕏

Directive ministérielle DGAUMIP-009.REV1

Catégorie(s): Directives cliniques Urgence

Directives services d'urgence

Remplace la directive émise le 13 novembre 2020

Expéditeur : Direction générale des affaires universitaires, médicales, infirmières et pharmaceutiques (DGAUMIP) - Direction des services d'urgence (DSU)



Destinataires:

- Tous les établissements publics du RSSS;
- Directeurs des services professionnels (DSP);
- Gestionnaires et chefs médicaux des urgences;
- Directeurs des soins infirmiers.

Directive	
Objet :	Cet envoi contient une mise à jour des directives cliniques spécifiques aux services d'urgence dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Vous trouverez ci-joint l'Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence (Annexe 2), qui a été mis à jour à la suite de la publication de nouveaux critères de dépistage par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Veuillez également prendre note que l'Annexe 1 (Critères suspicion maladie infectieuse COVID-19 – DGAPUAC) a été archivée.
Mesures à implanter :	✓ Application des modifications apportées à l'Outil de triage

Coordonnées des secteurs et des personnes ressources Notes importantes : Ces recommandations sont matière à changement ou à éclaircissement au fur et à mesure de l'évolution de la situation. Direction ou service ressource : Direction des services d'urgence Courriel: dsu@msss.gouv.qc.ca Téléphone: 514 864-3215 Annexe 1 – Critères suspicion maladie infectieuse COVID-19 – DGAPUAC (archivée en date du 1er février 2021) Annexe 2 – Outil décisionnel pour l'infirmière au triage de l'urgence - COVID-19 (mise à jour le 29 janvier 2021) Documents annexés : Annexe 3 – Outil d'orientation pour le filtrage à l'urgence – COVID-19 Annexe 4 - Plan de contingence et de gestion de la capacité des urgences - COVID-19 Annexe 5 – Zones de traitement à l'urgence

Nous ne pouvons vous garantir que vous avez en main la dernière version de la présente directive. Pour consulter les directives émises par le ministère de la Santé et des Services sociaux, visitez le :

msss.gouv.qc.ca/directives

Original signé par

La sous-ministre adjointe, Lucie Opatrny

Lu et approuvé par

La sous-ministre, Dominique Savoie